

GUINÉE

République de Guinée

Population: 9,4 millions (dont 4,7 millions de moins de 18 ans)

Forces armées gouvernementales : 12 300

Age du recrutement obligatoire : 18 ans

Age du recrutement volontaire : 18 ans

Majorité électorale : 18 ans

Protocole facultatif : non signé

Autres traités ratifiés (voir glossaire):

CNUDE, CG PA I et II, CPI, OIT 138, OIT 182; CADBE

Aucune information n'a fait état de la présence d'enfants de moins de 18 ans au sein des forces armées gouvernementales. Des ressortissants guinéens, y compris des enfants, qui avaient été impliqués dans le conflit au Libéria ont été démobilisés par des groupes armés libériens mais seul un petit nombre d'entre eux ont participé aux programmes de démobilisation. Des informations ont fait état du réenrôlement d'anciens combattants.

Contexte

Face à la détérioration dramatique des conditions de vie de la majorité de la population après plus de vingt ans de régime autoritaire sous la présidence de Lansana Conté, deux grèves générales ont été menées en février et en juin 2006. Une troisième grève générale, en janvier 2007, a débouché sur une révolte populaire sans précédent qui a appelé à un changement politique. Les manifestations organisées dans les semaines qui ont suivi, auxquelles des écoliers et des jeunes gens ont participé activement, ont été violemment réprimées par les forces de sécurité. On a estimé le nombre de personnes tuées entre 130 et plus de 180. Par ailleurs, plus de 1 500 personnes ont été blessées. Des enfants faisaient partie des ces victimes¹.

La Guinée partage une frontière commune avec la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone et le Libéria. Lorsque des conflits ont éclaté dans ces pays, des milliers de réfugiés ainsi qu'un grand nombre de ressortissants guinéens cherchant à rentrer dans leur pays ont traversé la frontière pour se rendre en Guinée. La plupart de ces personnes ont trouvé refuge en Guinée forestière, une région isolée, frontalière de ces quatre pays². En 1997 et 1998, près d'un demi-million de réfugiés et de demandeurs d'asile se trouvant en Guinée avaient été enregistrés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Ce nombre est passé à quelque 100 000 en 2004 et 2005 car les pays voisins ont recouvré une certaine stabilité et les réfugiés ont pu rentrer chez eux³. En 2007, il restait, en Guinée, quelques 12 000 réfugiés - dont environ 70 pour cent étaient originaires du Libéria et environ 30 pour cent venaient de la Sierra Leone⁴. Parmi ces personnes figuraient quelques 350 enfants sierra léonais séparés de leurs familles⁵.

La Guinée a été impliquée dans le système complexe de conflits dans les pays voisins – en Sierra Leone entre 1991 et 2002, dans les conflits du Libéria entre 1990 et 1997 et entre 2000 et 2003, et en Côte d'Ivoire depuis 2002⁶. Selon certaines informations, les forces de sécurité guinéennes auraient fourni des armes aux combattants de ces pays ou en auraient facilité la livraison⁷. Certaines attaques ont été lancées à partir de ces pays contre le territoire guinéen.

Dans les années 1990, la Guinée a été étroitement impliquée dans le conflit en Sierra Leone, et le *Revolutionary United Front* (RUF, Front révolutionnaire uni) a lancé des incursions en Guinée en 2000 et 2001 à partir de la Sierra Leone. La Guinée a recruté des combattants dans des camps de réfugiés sierra-léonais en Guinée pour repousser ces attaques et elle a joué un rôle actif dans la défaite du RUF lors des dernières phases du conflit en Sierra Leone⁸.

La Guinée a fait l'objet d'offensives lancées à partir du Libéria, au moment même où le RUF menait également des attaques sur le territoire guinéen. Le groupe armé des *Liberians United for Reconciliation and Democracy* (LURD, Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie) était basé en Guinée et, en violation de l'embargo sur les armes imposé au Libéria par l'ONU, le ministère guinéen de la Défense aurait, selon certaines informations, fourni des armes aux LURD au moment où ce groupe a lancé des attaques contre Monrovia en juillet 2003, ce qui a finalement abouti au renversement du président Charles Taylor⁹.

La Guinée a également été impliquée dans le conflit en Côte d'Ivoire. Selon certaines informations, le gouvernement guinéen aurait acheminé des armes par bateau pour les livrer au gouvernement de la Côte d'Ivoire et ce, au moins jusqu'à l'imposition de l'embargo sur les armes décrété par l'ONU en novembre 2004¹⁰. En juin 2004, les Forces armées des Forces nouvelles (FAFN) en Côte d'Ivoire ont affirmé qu'une attaque lancée par des éléments non identifiés contre les FAFN, qui avait provoqué la mort de 11 civils à Korhogo, dans le nord du pays, avait été menée avec le soutien du gouvernement guinéen¹¹. En décembre 2006, un groupe d'experts de l'ONU a signalé qu'il avait recueilli des informations crédibles indiquant que la Guinée avait été utilisée comme point de transit pour l'entraînement de combattants fidèles au président de la Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo¹².

La région de la Guinée forestière était un lieu carrefour pour le trafic d'armes. Par ailleurs, pour des milliers de jeunes combattants, dont des enfants soldats, qui ont traversé les frontières entre le Libéria, la Guinée, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire, passant d'un pays à l'autre, la violence armée a été perçue comme un moyen de s'enrichir. Un grand nombre d'entre eux avaient d'abord été recrutés de force lors d'un de ces conflits lorsqu'ils étaient enfants, et ils ont ensuite volontairement traversé les frontières pour prendre les armes dans le cadre d'un autre conflit, souvent au sein d'un groupe armé différent. En 2005, une étude effectuée par Human Rights Watch a conclu que la plupart de ces jeunes gens avaient été motivés par des promesses de gains financiers et que beaucoup étaient incapables de formuler l'objectif politique du groupe pour lequel ils luttait. Le risque de réenrôlement a été exacerbé par le taux élevé de chômage des jeunes ainsi que par la corruption et les déficiences qui ont marqué la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation et de réinsertion (DDR)¹³. Un rapport publié en août 2005 par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest a signalé que le taux élevé de chômage, notamment parmi les jeunes, dans toute l'Afrique de l'Ouest, représentait un danger pour la stabilité de la région. Ce facteur a, de nouveau, été souligné dans un rapport publié en 2007 par le Secrétaire général de l'ONU qui a également mis en lumière à quel point il était important de réformer le secteur de la sécurité dans les pays de la région pour mettre un terme à l'instabilité¹⁴.

Gouvernement

Législation nationale et pratiques relatives au recrutement

Aux termes du décret N° 072/PRG/SGG/90 du 25 juillet 1990, tout citoyen guinéen âgé de 18 à 25 ans pouvait être recruté pour accomplir son service militaire d'une durée de 18 mois (Article 1)¹⁵. Cependant, alors que la conscription était prévue par la loi, il n'existait pas, en réalité, de service militaire¹⁶.

La législation et le règlement militaire guinéens prohibaient le recrutement de personnes de moins de 18 ans dans les forces armées¹⁷. Toutefois, les processus d'enregistrement des naissances étaient défectueux, en particulier dans les zones rurales¹⁸. Il n'était donc pas toujours possible de déterminer avec certitude si une jeune personne avait effectivement 18 ans révolus.

Recrutement et déploiement d'enfants

Lors des incursions armées lancées contre la Guinée depuis le Libéria et la Sierra Leone en 2000-2001, plus de 7 000 jeunes hommes se sont enrôlés de leur plein gré au sein des Jeunes volontaires, une milice composée de civils qui soutenait l'armée guinéenne¹⁹. Le gouvernement s'était engagé à les incorporer par la suite à l'armée régulière, mais seul un petit nombre d'entre eux a effectivement été recruté²⁰.

Le nombre d'enfants qui ont été recrutés au sein des Jeunes volontaires n'a pas été établi et leur présence au sein de cette milice a été systématiquement niée par les autorités gouvernementales. Des officiers ont reçu une formation sur les droits des enfants, en particulier à des fins de prévention du recrutement ou de l'utilisation d'enfants²¹. Un ancien membre des Jeunes volontaires a affirmé avoir été recruté alors qu'il était âgé d'à peine 13 ans²².

Seule une petite minorité des membres des Jeunes volontaires ont suivi le processus de démobilisation jusqu'à son terme et le statut des personnes qui n'ont pas été démobilisées manquait de clarté. Certains ont conservé leurs armes et, selon certaines informations, ils continueraient à servir en tant que soldats volontaires ; d'autres seraient employés pour garantir la sécurité des membres d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'agences onusiennes opérant en Guinée forestière²³. Selon d'autres informations, certains d'entre eux ont établi des barrages routiers pour procéder au pillage de véhicules et rançonner les passagers²⁴. En mars 2006, selon certaines informations, l'ONU a estimé que quelque 4 000 soldats volontaires qui, tous ou la plupart, avaient à l'époque 18 ans révolus, opéraient en Guinée forestière ; ces soldats fournissaient eux-mêmes leurs uniformes et espéraient être officiellement recrutés au sein des forces armées²⁵.

Groupes armés

Un grand nombre de personnes ayant combattu dans le cadre des conflits dans les pays voisins étaient originaires de Guinée. Parmi les plus de 600 combattants étrangers identifiés au Libéria et qui ont été désarmés, plus de la moitié étaient originaires de Guinée²⁶. La proportion était la même pour les enfants étrangers qui

avaient été associés à des forces combattantes et qui ont été rapatriés du Libéria par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)²⁷.

Au milieu de l'année 2005, des informations ont indiqué que de nombreux ex-combattants des LURD, qui avaient opéré depuis la Guinée durant le conflit au Libéria, quittaient de nouveau le Libéria pour se rendre en Guinée forestière²⁸.

Depuis le milieu de l'année 2004, selon certaines informations, des groupes pro et anti-gouvernementaux en Guinée ont procédé activement au recrutement d'anciens combattants au Libéria. Ces recrutements auraient été effectués à Monrovia et dans des comtés frontaliers de la Guinée et ont ciblé aussi bien des ex-combattants associés à l'ancien président Charles Taylor que d'anciens combattants des LURD²⁹. Selon certaines informations, des militaires guinéens associés au fils d'un ancien président de la Guinée, Sékou Touré, auraient promis de l'argent à d'anciens combattants des LURD pour qu'ils participent à une offensive contre la Guinée. Selon certaines allégations, des Libériens auraient été impliqués dans une tentative d'assassinat contre le président Conté en janvier 2005. D'autres anciens combattants des LURD ont procédé à des recrutements pour le compte du gouvernement guinéen. Selon certaines informations, il y avait des enfants parmi les personnes recrutées³⁰. Cependant, malgré des informations bien étayées qui ont confirmé le recours à ces recrutements et le lancement d'incursions effectuées en Guinée à la fin de l'année 2004, les attaques de groupes armés qui auraient comploté afin de renverser le président Conté n'ont pas eu lieu³¹. En octobre 2006, le Secrétaire général a signalé que l'ONU n'avait obtenu aucune information corroborant les allégations faisant état du recrutement d'enfants soldats par des groupes armés libériens en relation avec la situation en Guinée³².

Durant la crise du début de l'année 2007, certaines informations ont fait état de la venue en Guinée de combattants originaires de pays voisins en prévision de recrutements au sein de groupes ou de milices armés. Cependant, il n'y a pas eu de preuve de la formation de tels groupes ni du fait que des enfants aient été ciblés lors de recrutements. Selon certaines informations, des commandants d'anciens groupes armés auraient déclaré qu'il n'était désormais plus nécessaire de recruter des enfants, étant donné le nombre de combattants expérimentés que l'on pouvait recruter et dont beaucoup étaient d'anciens enfants soldats³³.

Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR)

En 2004, quelques 350 Jeunes volontaires ont achevé une formation dispensée dans le cadre d'un programme de démobilisation, mais des milliers d'autres, dont beaucoup avaient été recrutés alors qu'ils étaient des enfants, n'ont pas bénéficié de ce programme faute de financements suffisants³⁴. En 2007, des informations ont indiqué qu'un certain nombre de projets de réhabilitation destinés à d'ex-membres des Jeunes volontaires poursuivaient encore leurs activités³⁵.

En novembre 2003, l'UNICEF a estimé à environ 2 000 le nombre d'enfants soldats guinéens, y compris des enfants soldats revenant du Libéria, pour lesquels un programme de démobilisation, désarmement et réinsertion était nécessaire³⁶. Cependant, le nombre d'enfants soldats guinéens ayant effectivement participé à des programmes de DDR s'est avéré beaucoup moins important. En juin 2006, 29 enfants soldats guinéens avaient été démobilisés au Libéria et étaient rentrés en Guinée³⁷.

Selon certaines informations, de nombreux enfants se seraient auto-démobilisés par peur d'être stigmatisés. Des ONG travaillant avec des enfants en Guinée ont signalé que la difficulté de débattre ouvertement de cette question - en raison de la stigmatisation liée au phénomène des enfants soldats - représentait un obstacle aussi bien pour la réinsertion des anciens enfants soldats que pour la prévention de nouveaux recrutements. Du fait de cette peur d'être stigmatisés, de nombreux anciens enfants soldats ont ainsi préféré ne pas révéler qu'ils avaient été des combattants³⁸.

Selon certaines informations, les anciens enfants soldats ont également éprouvé des difficultés de réadaptation à la vie civile, en raison en particulier de la perte du pouvoir et de la relative richesse dont ils bénéficiaient en étant associés à un groupe armé³⁹. En 2007, on estimait qu'un grand nombre d'anciens enfants soldats vivaient, sans aucun soutien, en Guinée forestière⁴⁰.

¹ International Crisis Group (ICG), « *Guinée : le changement ou le chaos* », Rapport Afrique No. 121, 14 février 2007, et « *Guinée : le changement en sursis* », Briefing Afrique No. 49, 8 novembre 2007; Human Rights Watch (HRW), *Dying for Change: Brutality and Repression by Guinean Security Forces in Response to a Nationwide Strike*, avril 2007; Amnesty International (AI), *Guinée. « Les militaires tiraient partout en rafale ». La réponse des forces de sécurité face à la demande pacifique de changement* (AFR 29/003/2007), 27 juin 2007.

² « *Guinea's Forest Region – living on the edge* », IRIN, janvier 2005, www.irinnews.org.

³ HCR, *Annuaire statistique 2005, Guinée*, 30 avril 2007, www.unhcr.org.

⁴ HCR, Appel global 2008–2009.

⁵ Rapport du Secrétaire général sur les questions transfrontières en Afrique de l'Ouest, Doc. ONU. S/2007/143, 13 mars 2007.

⁶ Voir dans le présent Rapport mondial les entrées relatives à la Côte d'Ivoire, au Libéria et à la Sierra Leone.

⁷ ICG, « *Guinée : conjurer la descente aux enfers* », Rapport Afrique, No. 94, 14 juin 2005.

⁸ Ibid.

⁹ Ibid.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Deuxième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, Doc. ONU S/2004/697, 27 août 2004.

¹² Rapport du Groupe d'experts sur le Libéria, Doc. ONU S/2006/976, 15 décembre 2006.

¹³ Voir Human Rights Watch (HRW), *Youth, Poverty and Blood: The Lethal Legacy of West Africa's Regional Warriors*, mars 2005; Rapport du Secrétaire général sur les moyens de combattre les problèmes sous-régionaux et transfrontaliers en Afrique de l'Ouest, Doc. ONU S/2004/200, 12 mars 2004; Rapport du Secrétaire général sur la coopération entre la Mission des Nations Unies en Sierra Leone, la Mission des Nations Unies au Libéria et l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire et la possibilité pour ces missions de mener des opérations frontalières, Doc. ONU S/2005/135, 2 mars 2005.

¹⁴ Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), *Chômage des jeunes et insécurité régionale en Afrique de l'Ouest*, 2^{ème} édition, août 2006, www.un.org/unowa; Rapport du Secrétaire général, voir plus haut, note 5.

¹⁵ Rapport initial de la Guinée au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, Doc. ONU. CRC/C/3/Add.48, 17 juin 1997. (Cela corrige une erreur figurant dans les *Rapports mondiaux 2001 et 2004 de la Coalition contre les enfants soldats*.)

¹⁶ *Coalition contre les enfants soldats : Rapport mondial 2004*, citant une source confidentielle, Guinée, mai 2004.

¹⁷ Ibid., citant une source confidentielle.

¹⁸ Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, Examen du rapport initial soumis par la Guinée, Observations finales, Doc. ONU CRC/C/15/Add.100, 10 mai 1999.

¹⁹ « *Guinée : conjurer la descente aux enfers* », voir plus haut note 7; « *Guinée : le changement ou le chaos* », voir plus haut note 1.

²⁰ Coalition contre les enfants soldats, *Les enfants soldats et le désarmement, la démobilisation, la réhabilitation et la réinsertion en Afrique de l'Ouest*, novembre 2006.

²¹ Entretiens de la Coalition en Guinée, 2005; information provenant d'une source confidentielle, 2007; voir aussi Coalition contre les enfants soldats : *Rapport mondial 2004*.

²² « *Guinea: in a desperate bid for jobs, youths sign up as 'volunteers'* », IRIN, 6 mars 2006.

²³ Ibid.; Entretiens de la Coalition en Guinée, 2005; Sources confidentielles, Guinée, août 2007.

²⁴ Entretiens de la Coalition avec des officiers de l'armée et des ONG en Guinée, juin 2007.

²⁵ IRIN, voir plus haut note 22.

²⁶ Cinquième rapport périodique du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria, Doc. ONU S/2004/972, 17 décembre 2004.

-
- ²⁷ Septième rapport périodique du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria, Doc. ONU S/2005/391, 16 juin 2005.
- ²⁸ « *Guinée : conjurer la descente aux enfers* », voir plus haut note 7.
- ²⁹ Ibid.; *Youth, Poverty and Blood*, voir plus haut note 13.
- ³⁰ Rapport du Groupe d'experts sur le Libéria, Doc. ONU S/2005/30, 13 juin 2005.
- ³¹ « *Guinée : le changement ou le chaos* », voir plus haut note 1.
- ³² Rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés, Doc. ONU A/61/529-S/2006-826, 26 octobre 2006.
- ³³ Source confidentielle, mai 2007.
- ³⁴ Pour plus de détails, voir Coalition contre les enfants soldats : *Rapport mondial 2004*.
- ³⁵ Entretiens de la Coalition en Guinée, juin 2007.
- ³⁶ UNICEF, « *A window on West Africa's war-weary children* », 4 novembre 2003.
- ³⁷ Rapport du Secrétaire général, voir plus haut note 32.
- ³⁸ Entretiens de la Coalition en Guinée, 2005.
- ³⁹ Ibid.
- ⁴⁰ Source confidentielle, mai 2007.